

## Explication de la quote-part

Au cours de l'été et de l'automne 2018, le Groupe de travail sur l'accès libre, en collaboration avec la rédactrice en chef d'*Anthropologica*, a mené un sondage auprès des membres de la CASCA au sujet de la publication en libre accès. Ce sondage a vu le jour en raison des modifications apportées par le Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH) à son programme de subventions des revues. En résumé, afin de continuer à recevoir un financement du CRSH, une revue canadienne doit être offerte en libre accès à l'ensemble du lectorat d'ici la troisième année du cycle de financement.

Cette situation nous a obligés à revoir les finances d'*Anthropologica*, ce qui nous a permis de constater que même si *Anthropologica* bénéficiait à nouveau du financement du CRSH, le nouveau cadre de financement du CRSH allait entraîner un sous-financement de la revue. Le manque à gagner proviendrait principalement de l'élimination des revenus de droits d'auteur provenant à l'heure actuelle de la publication des articles derrière un verrou d'accès payant sur Project Muse.

Les résultats du sondage des membres ont exposé deux faits : 1) les membres appuient une publication en libre accès et souhaitent qu'*Anthropologica* soit accessible librement; 2) les membres sont prêts à appuyer la publication en libre accès en assumant l'ajout d'une quote-part à la cotisation de la CASCA.

Pour l'année de cotisation 2020, nous avons appliqué une quote-part de 33,5 % pour la publication en libre accès, à certaines catégories de cotisation, afin de couvrir les frais de la publication complète en libre accès. Ainsi, les frais revus vont comme suit :

- Employé régulier, revenus annuels inférieurs à 70 000 \$ : les frais de 123 \$ / année (ou 354 \$ / 3 ans) augmenteront à 163 \$ / année (ou 469 \$ / 3 ans)
- Revenus annuels entre 70 000 \$ et 100 000 \$ : les frais de 138 \$ / année (ou 399 \$ / 3 ans) augmenteront à 183 \$ / année (ou 529 \$ / 3 ans)
- Revenus annuels supérieurs à 100 000 \$ : les frais de 158 \$ / année (ou 460 \$ / 3 ans) augmenteront à 209 \$ / année (ou 610 \$ / 3 ans)

Pour respecter les valeurs éthiques se dégageant des réponses au sondage, aucune quote-part n'a été appliquée aux autres catégories de cotisation (p. ex. étudiants, post-doctorants et faibles revenus).

Bien qu'*Anthropologica* ait besoin actuellement de cette quote-part pour migrer vers la publication en libre accès, le Groupe de travail sur l'accès libre est toujours à la recherche de façons novatrices de réduire ou d'éliminer cette quote-part annuelle au fil du temps. Les plateformes Érudit et Libraria offrent notamment d'autres environnements prometteurs qui pourraient nous aider à réduire cette

quote-part annuelle lorsque la revue aura terminé sa migration vers le libre accès en 2021.

Pour de plus amples renseignements sur le Groupe de travail sur l'accès libre et les résultats du sondage mené auprès des membres, merci de consulter cet [article dans \*Culture\*](#). Le groupe de travail recevra avec plaisir vos suggestions et toute aide visant à appuyer la démarche de migration de la CASCA vers le libre accès. Merci de faire parvenir toute correspondance à cet effet à Tad McIlwraith à [tad.mcilwraith@uoguelph.ca](mailto:tad.mcilwraith@uoguelph.ca).